

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 69 (1989)
Heft: 2

Artikel: Sophia-Antipolis : la victoire de la ténacité
Autor: Laffitte, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sophia-Antipolis : la victoire de la ténacité

*Pierre Laffitte,
Sénateur des Alpes-Maritimes,
Président du Conseil de Perfectionnement de l'École des Mines
de Paris, Président Fondateur de Sophia-Antipolis*

La notion de technopôle n'est pas très ancienne. Certes, le projet de créer une cité dévolue à la créativité et à l'industrie existait déjà indiscutablement dans l'esprit de Saint-Simon et de ses disciples. Et un urbanisme approprié dû à l'architecte Nicolas Ledoux existe en France dans la Saline d'Arc-et-Senans, destinée il est vrai à une communauté plutôt tournée vers l'industrie que vers la créativité, et dont l'architecture n'évoque guère l'esprit d'ouverture planétaire de la science et des techniques de cette fin du XX^e siècle.

On s'accorde à considérer que c'est aux États-Unis, autour de Stanford, avec le Stanford research park, et autour du MIT avec la route 128, que sont apparus les prototypes des technopôles modernes. En URSS, la cité scientifique d'Akademgorod, près d'Irkoutsk, est une opération volontariste de décentralisation de l'Académie des Sciences. Peu de rapports avec les développements presque spontanés sur la côte est des États-Unis et en Californie. Les projets Technopolis du Japon sont plus tardifs.

En France, Sophia-Antipolis a démarré en 1968, à une époque où l'on pensait beaucoup plus à des zones industrielles telles Fos ou Dunkerque.

Sophia-Antipolis, bâtie ex-nihilo, a été délibérément conçue en fonction de la mise en commun de l'intelligence, c'est-à-dire de la créativité et de la réflexion, avec l'action industrielle et économique moderne. L'objectif était triple :

- rassembler, en un même lieu, des établissements de formation et de recherche ainsi que des industries et des services de technologies avancées ;
- y développer une interaction entre chercheurs scientifiques, industriels, financiers, techniciens et artistes ;
- y créer, grâce à une concentration sociologique particulière, les éléments d'une nouvelle culture tournée vers la créativité et l'avenir.

Une gageure pour certains qui ne se représentaient guère la Côte d'Azur devenir un symbole de la recherche et de la technologie et dans l'esprit desquels seul prédominait le cliché institutionnalisé de départements axés presque exclusivement sur le tourisme international.

Seuls atouts retenus : la proximité de l'Aéroport de Nice appelé à devenir une importante plaque tournante internationale, une autoroute - liaison entre l'aéroport et le parc - ainsi qu'un réseau de routes secondaires satisfaisant.

Pourtant, malgré ces réticences, l'optimisme l'emporta. Un GIE se créa, des terrains furent acquis. Restait à crédibiliser cette opération en attirant des centres de recherches et des entreprises de haute technologie. Les pionniers à adhérer à ce nouveau concept ne tardèrent pas à se manifester dont l'École des Mines de Paris, l'Oréal, Rohm and Haas, Searle, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice.

Aujourd'hui, Sophia-Antipolis, la Cité internationale de la sagesse, des sciences et des techniques (Sophia = sagesse en grec, Antipolis = nom grec de la ville d'Antibes) est citée en exemple et accueille d'année en année de plus en plus de visiteurs étrangers.

Avec un taux de croissance de 20 % par an (plus d'un milliard de chiffre d'affaires), Sophia-Antipolis, en simple

données chiffrées, c'est plus de 400 entreprises (570 raisons sociales), près de 9 000 emplois directs, 25 000 emplois induits ; elle fait vivre au total plus de 100 000 personnes. Et le développement se poursuit...

Mais par-delà cette réussite économique, il faut surtout mettre l'accent sur la réussite sociale, pierre angulaire de la cité. En effet, partant du principe qu'un immobilier technopolitain, sans espaces de communication et de convivialité, est assurément une aberration et rend d'autant plus artificielle la tentative de création d'un technopôle, de gros efforts ont été déployés, presque sans intervention directe de l'État ni des collectivités locales, pour qu'une vie sociale et intellectuelle autonome s'installe à la cité. Qualité de vie, organisation sympathique de l'espace (théâtre, lieux d'exposition, cafétéria)... sont le résultat de la volonté de départ de quelques individus pour lesquels le développement industriel était désormais lié à une vie agréable dans une zone accueillante loin du charbon et de l'acier.

Qu'en est-il des autres technopôles ?

Il se dessine en fait une bonne vingtaine de pôles, de villes ou de quartiers de villes que l'on peut qualifier de « technopôles » et où le phénomène technopôle, c'est-à-dire le contact entre capital intellectuel et capital financier, se produit. Ce sont tous ces espaces où les rencontres entre les créateurs d'innovation et tous les utilisateurs (industriels, managers, commerçants...) provoquent une nouvelle dynamique. Contrairement à ce que l'on pourrait peut-être croire, les plus importants ne sont pas forcément les plus grandes concentrations intellectuelles. Le développement des laboratoires de recherche et la création des zones industrielles se sont souvent inscrits dans le problème de l'urbanisme hérité du passé. Résultat : une dispersion des implantations et des difficultés de communication avec ces « centres de convivialité » qu'étaient les centre-villes anciens.

Or, le « phénomène technopôle » est très étroitement lié à la possibilité de communication entre les hommes, qui est à la base de toute créativité. Sophia-Antipolis concrétise donc, de par sa réussite exemplaire, le nouveau concept (dont elle est d'ailleurs l'instigatrice) de « quartier latin aux champs », lequel définit mieux que toute longue analyse, ces nouvelles cités du futur que sont les technopôles. ■